

# l'Andréanais

343  
septembre/octobre

Bulletin municipal d'information

  
La  
Semaine  
Bleue

À tout âge, ensemble !

Semaine Nationale  
des retraités et  
personnes âgées



Chères Andréanaises, Chers Andréanais,

Ces deux mois d'été ont été très denses. Sur plusieurs fronts, nos agents - tous services confondus - ont été particulièrement sollicités, réactifs et pleinement engagés dans l'accomplissement de leur mission de service public.

En juillet, l'intrusion des gens du voyage sur l'espace public a fortement mobilisé nos deux agents de surveillance de la voie publique puis les services techniques pour la remise en état.

Salles sportives, voirie communale, réaménagement de la rue des Ecoles, démarrage de l'aménagement du parcours sportif (décalé en raison des intempéries), hall d'accueil de la mairie... autant de travaux ayant nécessité là encore des missions de coordination et de surveillance. Le déménagement de l'école maternelle Jules Ferry vers les modulaires a constitué une autre lourde tâche pour le personnel municipal.

Le personnel du service Enfance-Jeunesse enfin, sur le pont tout l'été afin d'offrir aux jeunes andréanais des activités et sorties de qualité, sans cesse renouvelées.

La saison a été également marquée par des temps forts d'animation.

La 1ère édition du festival Chal'en Fest a trouvé son public. Je me félicite du succès de cette nouvelle proposition estivale, et tiens à saluer l'initiative de ses jeunes organisateurs soutenus par de nombreux bénévoles. Une manifestation rendue possible, comme sa « grande sœur » la Fête des Chalands Fleuris, grâce à l'intervention des services techniques pour la partie logistique (350 heures de travail pour les deux événements du week-end) et l'appui des agents des services « vie associative » et « communication ».

Retour gagnant pour la Fête Populaire du 14 août et son feu d'artifice ! Au cœur de la fête, environ 2 500 personnes ont participé à cette soirée conviviale. Nos trois éditions des « Entrée/plat/dessert » ont séduit elles aussi et attiré petits et grands en cœur de bourg.

Différents lieux, différentes ambiances... pour tous les goûts et tous les âges et ce n'est pas fini ! La saison se terminera en beauté avec la Fête du Parc à la Chaussée Neuve le 15 septembre (P. 3).

Mais place à la rentrée ! Le temps est venu de reprendre le chemin de l'école, de retrouver les activités sportives et/ou culturelles. Ne manquez pas le Forum des Associations le samedi 7 septembre.

Bien à vous.

Maire de Saint-André-des-Eaux  
Vice-Président de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE

*Mathieu Coënt*

Permanence des élu-es en mairie  
le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous  
02 51 10 62 62

### État-civil

Lundi de 9h à 12h30  
Mardi de 9h à 12h30 - 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h30  
Jeudi de 9h à 12h30 - 14h à 17h  
Vendredi de 9h à 12h30 - 14h à 16h  
Samedi de 9h à 12h

### CCAS

Mêmes horaires d'ouverture  
que l'état-civil, sauf le samedi

### Urbanisme

De 9h à 12h30 :  
Lundi, mercredi et vendredi  
et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois

### Bibliothèque

Mardi de 15h à 18h  
Mercredi de 10h à 12h30  
et de 15h à 18h  
Samedi de 10h à 12h30

### Végéterie

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
Lundi, mercredi : 14h30-19h  
Samedi : 9h-12h15/14h30 à 19h  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars  
Lundi, mercredi : 14h30-18h  
Samedi : 9h-12h15/14h30 à 18h

### Mission locale

Les vendredis de 9h à 12h  
Sur rendez-vous au :  
02 40 22 50 30

### Amélioration habitat

Sur rendez-vous au :  
02 51 76 10 00

### Collecte Bacs jaunes

Le mardi à partir de 5h  
(à sortir la veille)  
Tous les 15 jours  
suivant secteurs

### Ramassage des encombrants

(4<sup>e</sup> jeudi du mois)  
Uniquement sur appel au n°vert  
0 800 393 395 au plus tard  
la veille de la collecte avant midi.

Conception et rédaction : Service communication de la mairie  
Crédit photos : service enfance/jeunesse et associations  
Impression : Imprimerie Le Sillon  
Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé  
ISSN 2967-1396  
Dépôt légal N° 2640



**IMPRIM'VERT®**

## La fête du Parc 15 septembre 2024

### PORT DE LA CHAUSSÉE NEUVE Saint-André-des-Eaux

Animations, sorties nature, produits locaux...



Vivre un moment en famille ou entre amis, dans un cadre exceptionnel

## Au programme du 15 septembre

#### Balades et randonnées

► Départs jalonnés de balades à pied, en chaland, à cheval ou à vélo à la découverte de pépites de notre commune.

**Dès 8h | Port et alentours**

#### Marché et artisanat local

► Producteurs et artisans locaux pour le plaisir des papilles et faire des achats 100% locaux.

**Dès 10h | Port**

#### Savoir-faire et métiers traditionnels

► Ateliers et démonstrations autour de l'éco-construction et des métiers entre tradition et modernité !

**Dès 10h | Port**

#### Biodiversité et initiatives durables

► Animations et nombreuses activités proposées par le Parc naturel régional de Brière et ses partenaires.

**Dès 10h | Port**

**Spectacles et animations ponctueront l'ensemble de la journée et un concert avec Le Bagad de Saint-Nazaire viendra clôturer cette belle journée.**

Informations, inscription et programme détaillé sur :

[www.parc-naturel-briere.com](http://www.parc-naturel-briere.com) | rubriques Rendez-vous du Parc et Actualités

## Le off de la fête !

#### Les oiseaux nocturnes de la Chaussée Neuve

**Samedi 14 septembre | 20h30-22h30 | Saint-André-des-Eaux**

► En soirée, une sortie dans le bocage en bordure de marais vous mènera à la rencontre des espèces nocturnes.

Organisée par l'association ACROLA

Prévoyez vos jumelles, chaussures de marche et une lampe frontale/torche.

**20 personnes max | tout public | gratuit**

Sur inscription



## DYNAMIQUE COMMERCIALE

### Penser le commerce de demain

Depuis 2018, Saint Nazaire Agglomération-La CARENE partage avec les 10 communes membres **la compétence commerce**.

Dans les prochains mois, une Charte d'urbanisme commercial intercommunal va voir le jour. Elle fixera un cap pour les années à venir en matière d'implantation commerciale, avec des intentions progressivement traduites réglementairement, notamment dans le PLUi.

Le portage d'immobilier commercial a vocation à s'étendre à la quasi-totalité des centres-villes et centres-bourgs de l'agglomération. Il consiste à se porter acquéreur – via un tiers qui assure le rôle de concessionnaire - de locaux commerciaux, pour les rénover et les recommercialiser (location ou cession).

**« Le maintien du commerce de proximité est une priorité municipale. Outre le fait de répondre aux besoins essentiels des habitants, il est vecteur du développement territorial, de la dynamique économique et sociale, de convivialité et participe au bien-vivre des habitants ».**

C'est par ces mots que Dominique Amisse, subdélégué au commerce, a introduit la délibération, adoptée à l'unanimité, portant sur l'instauration **d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité**, lors du conseil municipal du 24 juin 2024.

A l'intérieur de cette zone, la municipalité pourra exercer son droit de préemption commercial et artisanal, c'est-à-dire avoir la priorité pour acheter un fonds de commerce, un fonds artisanal ou un terrain pou-

vant accueillir des commerces, et ce, avec le soutien financier de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE via un portage immobilier commercial (cf ci-dessus). A l'échelle communautaire, grâce à une enveloppe de 1,3 M €, ce portage pourrait couvrir jusqu'à 1400 m<sup>2</sup>.

Avec ce nouvel outil, qui s'inscrit parfaitement dans la démarche au service de la diversification de l'activité commerciale, **la puissance publique agit pour la sauvegarde du commerce de proximité**.

Il s'agit bien sûr d'un dispositif **d'exception**, que la commune pourrait être amenée à mobiliser uniquement **en cas de défaillance du privé**.

La dynamique commerciale figure déjà en bonne place au plan-guide de l'Appel à Manifestation d'Intérêt CŒUR DE BOURG du Conseil Départemental.

L'ouverture du magasin Utile a marqué un tournant incontestable dans la vie de notre bourg, avec un effet « revitalisant » qui ne faiblit pas.

Nous mettons tout en œuvre pour soutenir et amplifier cette dynamique, en facilitant les projets.

Sans nul doute, la future maison médicale implantée en cœur de bourg, au-delà de l'accompagnement médical et paramédical pluridisciplinaire offert à la population, constituera une nouvelle source d'attractivité profitant à l'ensemble des acteurs du secteur économique.

> Les choses avancent bien de ce côté. Le taux de commercialisation minimum est désormais atteint et rien ne devrait s'opposer au démarrage des travaux programmé fin septembre.

## Info stationnement

Quelques changements...

### Parking Place de l'Eglise

Passé du bleu au blanc !

La création du futur jardin public ne fera pas disparaître les trois places de parking existantes, qui seront simplement repositionnées.

Toutefois, afin d'élargir les possibilités de stationnement dans le secteur -puisque la bande enherbée fera partie intégrante du projet- depuis juillet, **la zone bleue en vigueur sur le parking de l'Église a été supprimée**.

En revanche, **la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits de façon permanente sur le parvis de l'Église**.

Le stationnement de tout véhicule sur cet espace est considéré comme gênant. Tout stationnement abusif peut entraîner l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule à l'exclusion des véhicules des commerçants exposant sur le marché, des forces de l'ordre, services de la municipalité et services de secours (arrêté municipal du 30/05/2024). Si certains potelets côté rue de l'Église ont été supprimés, c'est uniquement pour faciliter l'implantation des marchés.

**La zone bleue est maintenue Place de la Mairie afin de permettre une rotation des véhicules.**



### Rappel d'utilisation du disque

> Apposez un disque de stationnement aux normes européennes sur votre tableau de bord côté conducteur.

> Indiquez l'heure d'arrivée. La durée de stationnement ne peut excéder 1h30, de 8h à 20h, du lundi au samedi.

> Au-delà de 1h30 de stationnement, vous devrez déplacer votre véhicule sous peine de vous exposer à une amende forfaitaire de 35 euros.

> Il est interdit de prolonger la durée du stationnement en changeant l'horaire d'arrivée sur le disque car cela empêche la rotation des véhicules sur les places de stationnement.

> En dehors de la zone bleue, la durée de stationnement reste limitée à 7 jours consécutifs sous menace d'une contravention pour stationnement abusif avec mise en fourrière du véhicule « ventouse ».



### Parking situé en face du magasin Utile

Des aménagements pour fluidifier les déplacements

Depuis sa mise en service, le parking situé en face du magasin Utile joue pleinement son rôle et ne désemplit pas.

A l'usage, certains aménagements se sont révélés peu adaptés voire gênants pour la circulation. Prochainement, des travaux vont donc être entrepris pour améliorer son accessibilité et faciliter ses usages.

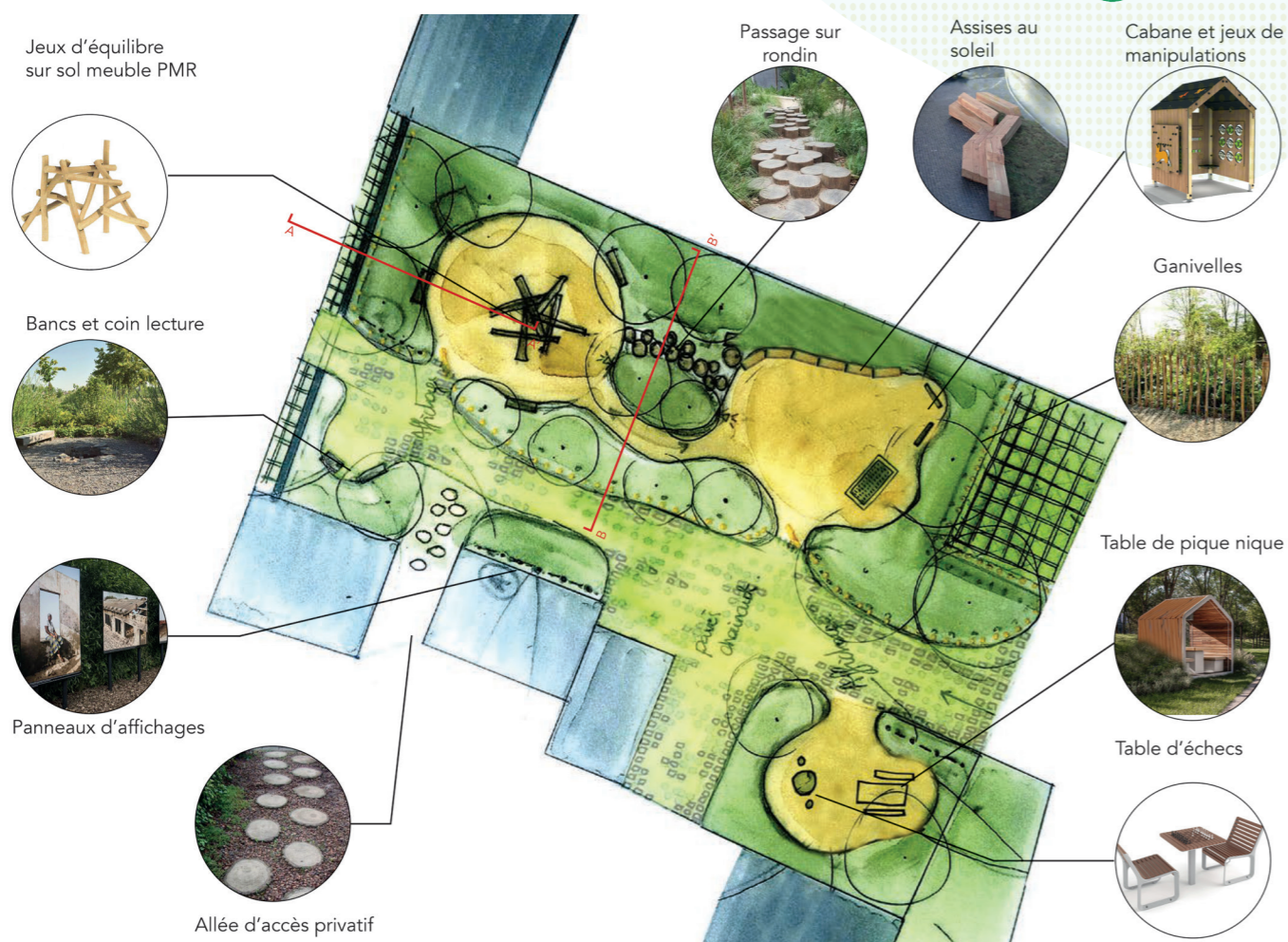
Certains murets vont être repris ou diminués de hauteur. D'autres seront supprimés, notamment au milieu du parking pour favoriser le cheminement piéton.

La municipalité vous prie d'excuser les quelques désagréments liés à ces travaux.

**Rappel important : les véhicules sortants sont prioritaires !**

# Futur jardin public, vous avez choisi !

C'est donc l'esquisse ci-dessous « Longer un square » qui a été plébiscitée et que nous retenons.



esquisse susceptible d'être modifiée

**Le jardin public qui va être implanté en cœur de bourg remplira plusieurs fonctions :** désimperméabiliser les sols, offrir des îlots de fraîcheur, installer de la biodiversité et créer des liaisons douces. Il sera aussi un espace intergénérationnel, inclusif et culturel, pour flâner, jouer ou échanger.

Le 2 mai, deux esquisses ont été présentées en réunion publique par le bureau d'études L'Atelier du Taillis. A son issue et pendant un mois, nous vous avons proposé de voter pour votre scénario préféré, soit en ligne, soit en vous déplaçant en mairie.

Merci à l'ensemble des Andréanais-es qui ont participé à ce processus démocratique de co-décision. Le 17 juin, le résultat est tombé, révélant une légère préférence pour le projet N° 1, qui a recueilli 51,36 % des suffrages. Ce projet permet la séparation des flux traversants (piétons/cycles) entre la mairie et

l'Église et des espaces de repos et de jeux sécurisés par des portillons. La traversée permet de maintenir, sur une moitié, une voie partagée avec les véhicules des riverains, ainsi qu'une connexion douce réservée aux piétons et aux cycles sur la moitié ouest.

Les trois places de stationnement actuelles sont déplacées le long de l'impasse du Val André, offrant ainsi un nouvel espace de repos pour les habitants à l'emplacement d'origine. > Cette première bulle est un espace calme, accueillant une table de pique-nique et une table de jeu d'échec.

> Au nord, deux zones de jeux inclusifs sont proposées dans une ambiance paysagère à végétation dense. Ces zones sont reliées par un cheminement bombé, constitué de rondins de bois. La présence du végétal apporte un confort climatique et favorise la biodiversité. Cette grande zone de jeux est clôturée par

des ganivelles et contrôlée par deux portillons. > Enfin, au sud-ouest, un lieu de repos abritant des assises et une boîte à livres permet aux usagers de faire une pause.

Avec la mise en place de supports en bois permettant l'affichage d'expositions temporaires, ce lieu favorisera une déambulation artistique. De nombreux bancs permettent de se reposer tout en regardant les enfants jouer. Enfin, en limite de la place de l'Église, un muret et des bancs invitent à une pause méritée, notamment les jours de marchés.

Le choix étant arrêté, les caractéristiques du jardin public sont désormais travaillées dans le détail (choix des mobiliers, des jeux, des revêtements de sol des allées et des aires de jeux, des végétaux...) avec une exigence d'harmonisation et de qualité. **Les travaux démarreront en fin d'année.**

# Repenser les modes de gestion

La gestion des espaces verts de la commune et des bords de voiries comprenant les fossés fait l'objet d'un certain nombre d'interrogations. Nous souhaitons ici préciser quelques aspects.

Depuis une quinzaine d'années, **la ville applique une gestion différenciée.** Ce type de gestion consiste à **adapter l'entretien des espaces verts en fonction des besoins, de la sécurité, des saisons, de la typologie des lieux, des enjeux de biodiversité...**

Le cadrage législatif dans ce domaine, telle que la stratégie nationale biodiversité 2030, est de plus en plus fourni et précis. La gestion des fossés, des cours d'eau et bords de voiries n'échappe pas à cette règle.

Aussi, il est parfois compliqué de savoir ce que chacun doit faire ou ne pas faire. Essayons de résumer :

## Les fossés

Les fossés accueillent traditionnellement **les eaux pluviales et de drainage.** Ils ont une fonction d'intérêt public et doivent donc être entretenus. Les propriétaires des fonds inférieurs se doivent d'accueillir le ruissellement naturel des fonds supérieurs.

> **Les fossés privés (souvent situés en limite séparative des parcelles) :** l'entretien incombe pour moitié à chacun des propriétaires jusqu'au milieu du lit.

> **Les fossés situés en bord de voiries communales (impasse, rue, route, chemin) :** les fossés à ciel ouvert sont entretenus par les services techniques, de l'accotement jusqu'au talus voire à la haie. Lorsque ceux-ci sont busés, ils dépendent majoritairement de Saint-Nazaire Agglomération, qui a la compétence « eaux pluviales ».

> **Les fossés situés sur une voie départementale :** ils sont entretenus par le Conseil départemental de Loire-Atlantique.

## Les cours d'eau

Une distinction au sein des fossés doit être faite pour les cours d'eau, que vous retrouverez sur la carte interactive de l'Etat (loire-atlantique.gouv.fr), qui peuvent être cadastrés ou non. Ils se distinguent d'un fossé classique par leur alimentation liée à une source, qui génère un filet d'eau quasi permanent avec de ce fait une fonction de frai (reproduction des poissons) à préserver. Leur lit est naturel en principe et non rectiligne comme pour les autres fossés. Ils sont à entretenir par leur propriétaire privé ou public mais les interventions impactantes pour le milieu nécessitent une autorisation.



## Quel entretien des fossés ?

La régulation du flux d'écoulement et la préservation de la biodiversité définissent des périodes et des techniques d'entretien des fossés. Pour les particuliers, les embâcles (accumulation de matériaux) peuvent être enlevés aux périodes d'étiage, c'est-à-dire au plus bas niveau des eaux. L'entretien de la ripisylve (végétation des rives) s'inscrit dans le respect des cycles de reproduction de la faune et flore présentes, sans dessouchage car les racines favorisent le maintien des berges. La fauche doit laisser une hauteur de 10 cm minimum pour permettre une reprise de végétation. Un curage de surface peut être effectué tous les 5 à 10 ans.



La végétation freine la vitesse d'écoulement de l'eau, ce qui limite les inondations en aval en cas d'excès pluviométrique et permet sa filtration avant qu'elle ne se jette dans l'exutoire, souvent au niveau des marais. Dans la même optique, le maintien des fossés à ciel ouvert est désormais prôné.

Ce mode de gestion tente de répondre aux enjeux des dérèglements climatiques à l'œuvre, qui nous mettent face de plus en plus souvent à des événements extrêmes parfois non maîtrisables.

Vous l'aurez donc compris, afin de garantir une cohérence d'approche sur la commune, il est important de ne pas intervenir sur l'espace public, même devant chez soi et surtout quand il s'agit d'entretien de fossés particulièrement réglementés.

\* Les fauches **de sécurité** peuvent quant à elles avoir lieu à tout moment et nous y veillons.

## Calendrier d'intervention des services techniques municipaux

	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Entretien des chemins												
Fauche accotements*												
Curage des fossés												
Fauche automnale*												
Entretien des haies												

# Quinzaine bleue A tout âge, ensemble !

## Le programme de vos activités

### SAMEDI 5 OCTOBRE

#### ► Repas des aînés

12h - Espace du Marais

Partagez des moments d'échanges et de convivialité autour d'un repas, servi au son d'un orchestre.

Sur inscription avant le 7 septembre

02 51 10 62 62 / [accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

### DU 7 AU 18 OCTOBRE

Rencontre intergénérationnelle : partagez un repas avec les enfants de l'école maternelle au restaurant scolaire.

► Participation de 2 personnes par jour

### LUNDI 7 OCTOBRE

#### ► Auto-soins des mains

10h à 12h - Salle des Paviolles

Séance axée sur le soin des mains et sur la relaxation.

Sur inscription : 02 51 10 62 62

[accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

#### ► Atelier du chocolat

14h à 17h - Salle Venise verte à l'Espace du Marais

Dégustation de chocolats suivie d'une réalisation de petites douceurs (plaque de bonbons en chocolat fourrés de praliné et rose en pâte d'amande). A l'issue de l'atelier, chaque participant repartira avec un sachet de 280 g contenant les bonbons en chocolat préalablement fabriqués et la rose en pâte d'amande.

Sur inscription : 02 51 10 62 62

[accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

> Participation de 5 € par personne

### MARDI 8 OCTOBRE

#### ► Découverte de la sophrologie

15h à 16h30 - Salle Camargue à l'Espace du Marais

Séance axée autour du stress, du sommeil et des douleurs enrichie d'auto-massages et de méditation.

Sur inscription : 02 51 10 62 62

[accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

### MERCREDI 9 OCTOBRE

#### ► Représentation théâtrale

« Le Fest-Noz n'aura pas lieu »

18h à 19h30 - Salle de spectacle Anne de Bretagne

Laissez-vous emporter par une comédie policière burlesque. « Les membres du comité de bienfaisance de Plounéour sont soupçonnés du meurtre de leur présidente, l'impossible Ederna aussi détestée que détestable. L'enquête pleine de rebondissements et d'embûches se révélera bien ardue pour le bonheur des membres du comité de bienfaisance de Plounéour et bien sûr du public. »

### JEUDI 10 OCTOBRE

#### ► Cabaret la Plume Rouge

12h à 16h30 - rendez-vous à l'Espace du Marais - inscription jusqu'au 10 septembre

Départ en car à 11h30 de l'Espace du Marais pour rejoindre la Chapelle des Marais et retour à 17h.

La Plume Rouge vous accueille pour partager un déjeuner et assister à un spectacle de cabaret dans une ambiance festive.

> Participation de 50 € par personne



### VENDEDI 11 OCTOBRE

#### ► Sécurité routière

9h à 12h - Salle des Mariages

Action de sensibilisation pour échanger et se rassurer sur les capacités de conduire en toute sécurité, avec les bénévoles de la préfecture de Nantes. Cette première séance commencera par une redécouverte du code de la route.

Sur inscription : 02 51 10 62 62

[accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

### MARDI 15 OCTOBRE

#### ► Atelier cuisine

9h à 15h - Salle Venise verte à l'Espace du Marais

Participez à la réalisation d'un repas suivie d'une dégustation qui sera ouverte à tous : un moment de partage et de convivialité.

Sur inscription : 02 51 10 62 62

[accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

#### ► Quiz

14h à 17h - salle des Mariages

« Vous avez envie de partager un moment d'échange intergénérationnel et ludique, andréanais-es anciens et nouveaux venus, c'est l'occasion de jouer ! »



Des questions sur l'histoire, le patrimoine, les célébrités et divers, de manière ludique sous forme de charades, devinettes ou photos. Ce ne sont pas moins de 600 questions qui seront proposées autour de ces thèmes.

### MERCREDI 16 OCTOBRE

#### ► Randonnée

14h à 16h - rendez-vous à l'Espace du Marais

Départ de l'Espace du Marais pour une randonnée d'environ 2h, en direction de la chaussée Neuve, en passant par le Cabéno, puis par Marland.

Sur inscription : 02 51 10 62 62

[accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)

### JEUDI 17 OCTOBRE

#### ► Découverte de la sophrologie

15h à 16h30 - Salle Anne de Bretagne

Séance axée autour du stress, du sommeil et des douleurs enrichie d'auto-massages et de méditation.

### VENDEDI 18 OCTOBRE

#### ► Sécurité routière

9h à 12h - Salle des Mariages

Dans la continuité de la 1ère séance du 11 octobre, participez à un échange basé sur des conseils pratiques concernant le comportement du conducteur ainsi que les éléments pouvant perturber la conduite.

Sur inscription : 02 51 10 62 62

[accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr)



## Commission extra-municipale JUNIOR Promotion 2023/2024

### 1 ► 10 novembre 2023

La commission extra-municipale JUNIOR est officiellement installée. 15 jeunes, filles et garçons du CM1 à la 5<sup>ème</sup>, sont prêt-es à s'initier à la démocratie participative. L'objectif de la CEM JUNIOR ? donner la parole à la jeune génération andréanaise, être un lieu d'expression, d'apprentissage à la citoyenneté, de réflexion sur la ville de demain et de construction de projets ou d'actions.



intrigue et prend des airs de grimoire ! Un peu plus tard, une piste de travail est proposée combinant le souhait de « communiquer » et l'intérêt pour la notion de « sécurité » : travailler à l'édition d'un flyer de sensibilisation à destination des scolaires.

### 2 ► 24 novembre 2023

Dans la bonne humeur, les choses sérieuses commencent... On aborde les rouages d'une municipalité et la notion d'intérêt général, qui est la base de l'engagement au sein d'une commission extra-municipale quel que soit l'âge. Les jeunes sont invité-es à proposer des idées, des sujets qui les intéressent. Timidement d'abord, les idées sur des thématiques très diverses ne tardent pas à « fuser » ! la communication, les aménagements, la sécurité, l'environnement...



### 4 ► 22 mars 2024

Les jeunes choisissent 4 thèmes (circuler à pied, en vélo, prendre le bus, les numéros d'urgence) et décident d'une vingtaine de questions qu'ils poseront à Pascal Goyal – adjoint à la sécurité, et Thibault Chevalier – subdélégué aux mobilités douces.



### 5 ► 08 mai 2024

Très impliqués et concentrés, les jeunes font une émouvante lecture de la lettre de Missak Manouchian à sa femme Mélinée. Le public présent y est particulièrement sensible.

### 3 ► 26 janvier 2024

On visite la mairie et pour certain-es c'est une première ! Mathieu Coënt nous reçoit dans son bureau et répond aux questions. Au dernier étage, dans la salle des archives, un vieux registre du début du XX<sup>ème</sup> siècle



### 6 ► 22 mai 2024

C'est le jour de l'interview. Après s'être tour à tour présentés, en rappelant leur fonction et leur expérience professionnelle, les deux élus invités jouent le jeu de l'interview et répondent aux 19 questions des jeunes. L'occasion de rappeler également en quoi consiste le label VILLE PRUDENTE obtenu par la commune.

### 7 ► 28 juin 2024

La fin de l'année scolaire approche et il fait beau ! Un temps à faire des photos en extérieur pour illustrer le futur flyer. Casques et gilets jaunes sont de sortie. On prend la pose, on invente des saynètes avant de se quitter.



Merci à Aélie, Apoline, Ella, Ewan, Garance, Jeanne, Lily, Maëlle, Manao, Margot, Paul, Pauline, William, Yness et Youna, les tout premiers jeunes citoyens volontaires à avoir fait vivre le slogan de la commission extra-municipale : « Parce qu'il n'y a pas d'âge pour se faire entendre et agir ! »

## UN ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS Mini camps JEM



Séance de char à voile



Au snack du camping



Balade entre les gouttes de pluie



Nos tentes douillettes...



Contemplation du coucher de soleil sur l'Océan

Mini camp des CP, CE1 CE2



Opération Paddle Géant réussie à 100% !



Une nouvelle année scolaire débute, les collégiens qui le souhaitent peuvent s'inscrire au JEM\*.

Il suffit de venir dès septembre retirer une fiche de renseignements et de s'acquitter d'une cotisation de 23,10 €.

Il est important de remplir ces formalités avant toute réservation d'activités.

Pour les vacances d'automne, le programme sera en ligne sur le site de la ville le 4 octobre et les réservations des activités débuteront le mercredi 9 octobre à 14h15 à l'Accueil de Loisirs.

\* JEM : Jeunes Et Motivés, l'accueil de loisirs pour les 11-15 ans.



### Bindu

> **Hatha Yoga** lundi et mardi de 10h00 à 11h30  
Mardi de 19h00 à 20h30 - Cotisation 90€ par trimestre ou 250€ pour paiement comptant en début d'année.  
> **Yoga adapté** : yoga sur chaise le jeudi de 10h30 à 11h30.  
Cotisation de 80€ par trimestre ou 220€ pour paiement comptant en début d'année.  
> **Yoga sur la chaise**. Pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus pratiquer au sol.  
Cotisation de 15€ pour l'année.  
> Adhésions, inscriptions, renseignements, contact : [binducakra@yahoo.fr](mailto:binducakra@yahoo.fr)

### Pétanque Club Andréanais

Lors du 1<sup>er</sup> challenge « inter associations », 11 associations andréanaises soit 66 joueurs ont répondu présents sur le boulodrome local. Le challenge a été remporté par les « Municipaux », qui ont battu en finale le Club de Poker. **Merci et rendez-vous l'année prochaine !**  
**Le club est ouvert :**  
Les mardi/jeudi/samedi entraînement à la mêlée de 13h30 à 17h30  
Les mercredis, initiation au « tir de précision » de 10h00 à 12h00  
Venez aussi participer au concours interne mensuel en doublettes formées ou à la mêlée, aux différents tournois organisés par le Club, 21 terrains numérotés pour pratiquer une activité conviviale dans un écrin de verdure.  
> Adhésions, inscriptions, renseignements, contact : [lapetanqueandreanaise@gmail.com](mailto:lapetanqueandreanaise@gmail.com)

### Début de soirée

**Nouveau spectacle**  
Le vendredi 29 novembre à 20h30  
Les samedis 23 / 30 novembre à 20h30  
Les dimanches 24 novembre et 1<sup>er</sup> décembre à 14h30  
Salle Anne de Bretagne  
Les réservations débiteront :  
le mardi 22 octobre de 17h30 à 18h30 ensuite tous les mardis et jeudis (Salle Anne de Bretagne).  
10€ par personne  
5€ pour les enfants de moins de 10 ans  
> Contact : Patricia 06 75 48 73 23, Manue 06 75 81 93 86  
[association.debut.de.soiree@gmail.com](mailto:association.debut.de.soiree@gmail.com)



**COLLECTE DE SANG**  
jeudi 17 octobre  
de 16H00 à 19H30  
à l'Espace du Marais  
RDV sur : [efs.link/rdv](https://efs.link/rdv)

### Amicale des donneurs de sang

Tous les jours, un donneur de sang anonyme sauve une vie : un malade, un accidenté, une femme venant d'accoucher, rien ne peut remplacer le sang humain...  
et pourtant moins de 5 % des gens en capacité de le faire accomplissent ce geste généreux et gratuit.  
**Vous avez entre 18 et 71 ans et vous êtes en bonne santé,** devenez donneur, soyez là pour les autres.

### Chorale Arc en Ciel

La chorale « Arc-en-Ciel » souhaite accueillir de nouveaux choristes en particulier basses et ténors mais les autres pupitres peuvent aussi être étoffés ! Si vous avez envie de chanter, vous pouvez assister à une répétition, de préférence au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Un petit groupe donne des spectacles dans les EPHAD de la région, environ 1 fois par mois et sous forme de karaoké. Vous pouvez y participer sans chanter dans la chorale elle-même.  
Les répétitions ont lieu le vendredi après-midi à l'École de Musique de Saint-André.  
> Renseignements : 06 43 04 74 45 ou 06 89 29 32 85  
Contact mail : [marie.hélène.leveque56@orange.fr](mailto:marie.hélène.leveque56@orange.fr)

### L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque sera présente au Forum des Associations du 7 septembre pour vous proposer ses activités de culture, de sports et de loisirs : arts plastiques, chorale les Andréanotes, flûte de pan Los Patitos, badminton, volley, multisport, lire et faire lire...  
> **Salon d'Automne**  
La 17<sup>ème</sup> édition du désormais traditionnel Salon d'Automne aura lieu du 7 au 11 novembre, à l'Espace du Marais. D'autres informations vous seront communiquées dans le prochain numéro de l'Andréanais.  
> **Atelier cuisine**  
Envie de cuisiner, de découvrir de nouvelles recettes, des techniques simples à refaire à la maison et de repartir avec une entrée, un plat, un dessert ? L'atelier, en groupe restreint, se réunit deux jeudis matin par mois à l'Espace du Marais.  
> Pour tous renseignements : Laurent Nicol 06.40.90.13.49

### Andr'Heol

**Je marche contre le cancer**  
Après un premier événement festif et musical le 2 juin dernier, l'association Andr'heol organise en partenariat avec Entraide Cancer 44 pour soutenir et aider les malades du cancer, une marche de 5 ou 10 km dans les chemins de Saint-André-des-Eaux.  
Dimanche 29 septembre 2024, départ libre entre 9h et 10h du Port de la Chaussée Neuve.  
Animations, stands, ravitaillement et bonne humeur garantie. Les dons libres seront intégralement reversés à Entraide Cancer.  
**Inscription sur place.**  
> Renseignements par mail : [andrheol44117@gmail.com](mailto:andrheol44117@gmail.com)



### L'Outil en Main

L'Outil en Main a terminé l'année avec la traditionnelle remise de diplômes en présence de Monsieur le Maire. Une année riche d'expériences partagées. Les enfants ont pu s'initier à de nouvelles activités et repartir fièrement avec leurs réalisations. L'année prochaine, nous aurons deux nouveaux ateliers : bandes dessinées/aquarelle et photo montage numérique.

### Tennis Club Andréanais

La saison 2023-2024 a été riche en événements pour le TCA. Après avoir fêté ses 40 ans au mois de mai, puis avoir eu un représentant porteur de la flamme olympique lors de son passage à La Baule, les tournois de cet été ont été un grand succès, puisque environ 450 joueurs y ont participé.  
L'organisation de la fin de saison a été perturbée par les travaux de rénovation des terrains couverts et par la météo. Heureusement, les travaux se sont terminés dans les délais et nous avons pu utiliser ces nouveaux terrains pendant les tournois d'été, ce qui a facilité le travail des juges-arbitres pour la planification des matchs, le soleil de juillet ayant joué à cache-cache. Cela a aussi permis à de nouveaux joueurs d'apprécier la nouvelle surface. Les adhérents sont aussi très satisfaits des couleurs choisies et du jeu avec ce revêtement.  
La saison 2024-2025 est commencée. Les cours et entraînements ont déjà repris. Cette saison, 4 équipes adultes vont défendre les couleurs du TCA dans le championnat Séniors+, en attendant les championnats Adultes et Jeunes.

> Permanences tous les samedis (hors vacances scolaires) de 10h à 12h, bureau du TCA - tél : 02 40 91 50 50 ou 06 21 58 40 58

## Lire et découvrir

*C'est l'heure  
de la rentrée aussi  
pour la bibliothèque !*

**Hocine HADJALI**

Anaïs, Camille et Delphine ont hâte de vous retrouver. Après avoir chassé les Tanukis avec l'exposition Uramado et découvert la culture Inuit grâce au « conte Kiviug et l'ours blanc », les élèves des écoles andréanaises vont pouvoir de nouveau investir la bibliothèque lors des accueils de classes. Des moments attendus avec impatience par les enfants. Lors de chaque accueil, les enfants découvrent la bibliothèque avec une animation réalisée en lien avec la programmation culturelle de la bibliothèque. Ils peuvent également emprunter un livre qu'ils emportent avec eux à l'école. Un temps de lecture d'histoires, généralement très apprécié des enfants, conclut les séances. Beaucoup ont découvert la bibliothèque et eu envie de venir ensuite s'inscrire avec leurs parents.

### 14<sup>e</sup> édition du Prix des Lecteurs



La lauréate du prix 2024 est **Marie Charrel** pour « Les mangeurs de nuit »  
Prix des lecteurs 2025... c'est parti !

#### ► 12 octobre

8 villes, 6 titres, 8 mois et un seul gagnant.  
En mai dernier, les 145 votants de l'édition 2024 ont couronné « Les mangeurs de nuit », fresque historique de Marie Charrel.

Nous recevons à la bibliothèque le conteur Hocine HADJALI, qui va nous dévoiler sa passion de « Chasseur de Sons. » Hocine Hadjali part découvrir avec nous de nouvelles terres et de nouveaux sons. C'est un voyage ludique, de contes et de musiques, au cœur des histoires surprenantes et amusantes des instruments et des cultures musicales de différents continents. Accompagné d'une multitude d'instruments il nous racontera la nature et l'origine des instruments de musique et nous expliquera comment s'invente la musique : de bois, d'os, de peaux et de vents, d'imagination, de joies et de douleurs.

► 9 octobre à 14h et 12 octobre à 14h et à 16h

Tout public, à partir de 6 ans/ Gratuit/Inscriptions à la bibliothèque.

Ce 12 octobre, les médiathèques de Saint-André-des-Eaux, Besné, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Joachim, Le Croisic, Trignac, le Pouliguen et Guérande lanceront la 14<sup>ème</sup> édition de leur Prix des lecteurs.

Rendez-vous à partir du 12 octobre dans votre bibliothèque

Contact et réservation : 02 51 10 62 64  
[bibliotheque@ville-st-andre-des-eaux.fr](mailto:bibliotheque@ville-st-andre-des-eaux.fr)  
[bibliotheque.saint-andre-des-eaux.fr](http://bibliotheque.saint-andre-des-eaux.fr)



## Info travaux - Rue de la Brière



Les premiers travaux de réaménagement de la rue de la Brière, visant à favoriser les mobilités douces, ont été inaugurés il y a un an.

Afin de préserver la cohérence et l'esthétique de cette voie, la section située entre le giratoire du magasin « Utile » et la rue des Écoles va être rénovée à son tour.

De nouvelles places de stationnement, dotées de pavés drainants et de gazon, remplaceront les emplacements actuels en enrobé. Une attention particulière sera portée à la sécurisation des cheminements piétons entre le centre-bourg et l'entrée du cimetière, ainsi qu'autour du giratoire. Ce dernier bénéficiera également d'une signalétique apaisant la vitesse des véhicules.

Ces aménagements, qui ont pour objectif de rendre le centre-bourg plus sécurisé, sont réalisés en cohérence avec le label VILLE PRUDENTE. Ils s'inscrivent également dans le cadre du Plan vélo 2023-2028, visant à rendre notre voirie plus accueillante pour les cyclistes.

Les travaux vont démarrer le **9 SEPTEMBRE** pour une durée de **quatre semaines**.

Une déviation sera mise en place :

> En journée, pour les VL (véhicules légers) route barrée **de 8h30 à 17h** avec déviation pour la route de Ranlieu, la rue des Colombes et la rue de la Barbotte.

> Les bus : la ligne de bus U4 sera déviée. Les transports scolaires et les services de secours ne seront pas impactés.

> Les travaux d'enrobés du rond-point se feront de nuit.

La municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre soutien dans ces projets qui contribuent à rendre notre commune plus sûre et agréable pour tous.

## Un arbre, une vie



Comme chaque année, la ville est partenaire de l'opération « Un arbre, une vie » coordonnée par le Parc naturel régional de Brière. Votre foyer s'est agrandi ?

La commune a le plaisir d'offrir un arbre ou un lot de 3 arbustes aux familles qui ont accueilli un nouveau-né entre le 1er octobre 2023 et le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Au choix :

- 1 arbre : un tilleul ou un arbre « coup de cœur »
- un lot de 3 arbustes pour composer une haie : un sureau noir, un arbusier et un petit fruitier.

> **Inscrivez-vous avant le 10 octobre 2024** sur le site du Parc Naturel Régional de Brière : [parc-naturel-briere.com](http://parc-naturel-briere.com) dans la rubrique « actualité ».

La remise des arbres et des arbustes aura lieu **le samedi 23 novembre de 15 h à 17 h à Crossac**.

« *Les arbres sont des poèmes que la terre écrit sur le ciel.* »  
*Kahlil Gibran, poète libanais.*

## Bienvenue à... ROULE BILLIG



### Crêpier traiteur

Le ou la billig (en breton) est aussi appelé(e) galettoire. C'est cette plaque épaisse circulaire qui sert à faire cuire les crêpes et les galettes.

Chez Roule Billig, Vanessa et François donnent la priorité aux bonnes choses en travaillant des produits de qualité, farine à la meule de pierre et charcuterie locale.

Au choix, succulentes crêpes et galettes -natures ou garnies- à consommer sur place ou à emporter.

Il est possible également de commander avant le jeudi soir pour un retrait de vos crêpes et/ou galettes le dimanche au marché.

Sur le marché tous les dimanches matin

> **07 44 88 84 63 - [roulebilliglaubaule@gmail.com](mailto:roulebilliglaubaule@gmail.com)**

## LIBRE EXPRESSION

### Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

La cloche a sonné, le mois de septembre est synonyme de rentrée.

Rentrée pour les scolaires et notamment l'ensemble des élèves scolarisés sur la commune. Nous leur souhaitons une année remplie d'apprentissages, de découvertes et de belles rencontres.

A l'école Jules Ferry, les enfants de la maternelle seront accueillis dans les modulaires pour laisser place aux travaux de rénovation. Beaucoup de soin a été apporté pour que les enfants et l'équipe éducative évoluent dans un environnement d'apprentissage serein. Nous resterons très attentifs pendant toute la durée de ces travaux d'envergure.

Cette rentrée sera également marquée par le renouvellement du **Projet Educatif de Territoire (PEdT)**.

Il s'agit d'un dispositif initié par l'Etat en 2013 à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires, et maintenu depuis malgré le retour à la semaine de 4 jours.

Le PEdT est un outil de collaboration locale : il rassemble les différents acteurs éducatifs du territoire afin de construire ensemble. Preuve en est, la rencontre du 28 mai dernier qui a mis autour de la table élu-es, personnels de la commune dédiés à l'enfance jeunesse et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Des ateliers ont permis de débattre autour de différentes questions et de définir de grands axes en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes (de 0 à 14 ans), pour leur développement et leur réussite :

- **Citoyenneté et Inclusion**

- **Insertion de l'ensemble des activités dans le champ de la transition écologique**

- **Sports / Santé / Culture**

Le PEdT 2024-2027 a reçu l'avis favorable du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et a été validé par la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Il fera l'objet d'une présentation et d'un vote au conseil municipal du 16 septembre.

Un « guide du PEdT 2024-2027 » sera ensuite réalisé, qui résumera les actions sur lesquelles les partenaires s'engagent. Ce guide sera largement diffusé auprès des familles et des partenaires.

La forte mobilisation de l'ensemble des parties prenantes témoigne de l'intérêt porté à cet enjeu majeur : faire en sorte que **les enfants andréanais soient accueillis dans des conditions bienveillantes au cœur d'une démarche éducative concertée.**

Avec regret, notre collègue Ludvine Précigout quitte le conseil municipal. Nous tenons à saluer la qualité de son engagement dans ses fonctions de subdéléguée à la végétalisation des espaces publics, espaces verts et à la biodiversité. Nous souhaitons la bienvenue à Marie Arnaudeau qui intégrera le conseil municipal le 16 septembre.

**Vos élu-es de la majorité municipale**

### Groupe « Saint-André avec vous »

Nous espérons que la pause estivale vous a permis de passer des moments privilégiés en famille et entre amis.

Cet été, les gens du voyage ont (une nouvelle fois) occupé illégalement des terrains communaux, au complexe sportif et à l'espace du Marais. Nous apportons notre soutien à M. Le Maire et aux élus menacés, alors qu'ils essayaient (en vain) de bloquer l'accès au complexe sportif. Alors qu'un important dispositif policier avait empêché une intrusion sur le complexe sportif de La Baule, nous regrettons que ce même dispositif ne soit pas intervenu sur notre commune...

Voici déjà le mois de septembre, qui rime avec reprise!

Nous souhaitons une très bonne rentrée à tous les élèves (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants...). Que chacun puisse s'épanouir au sein de son établissement pendant cette nouvelle année scolaire! Nous avons une pensée particulière pour les élèves et l'équipe éducative de l'école maternelle Jules Ferry qui effectueront leur rentrée dans des classes modulaires. Nous espérons que les désagréments liés aux travaux seront limités. L'école maternelle, dont la construction date de 1988, avait besoin d'une importante réhabilitation, notamment en matière de rénovation énergétique.

Après avoir vécu au rythme des Jeux Olympiques tout au long de l'été, les sportifs andréanais reprennent également leurs activités. En juin, des travaux dans les nouvelles salles sportives ont eu lieu afin de limiter les désagréments thermiques (chaleur excessive en printemps/été et fraîcheur l'hiver). Rappelons que ces constats ne datent pas d'aujourd'hui mais ont été relevés dès la mise en service de ces salles, en 2019. Au terme d'une longue bataille juridique au cours de laquelle architecte et entreprises se sont "renvoyés" mutuellement la faute, nous saluons que ces travaux aient enfin lieu. Même s'ils ne résoudront pas tous les désordres, nous espérons qu'ils rendront la pratique sportive acceptable.

Durant l'été, les terrains de tennis ont, eux aussi, subi d'importantes rénovations, qui devraient être appréciées par les utilisateurs.

Nous avons de la chance d'avoir, sur notre commune, des infrastructures complètes et de qualité; celles-ci sont prêtes à recevoir les associations pour une nouvelle année.

Belle rentrée à tous!

Les élu-e-s du groupe minoritaire

**Christelle Odiau-Mathieu, Laurette Foucher, Sylvie Goslin-Guihéneuf, Virginie Tartoué, Pascal Haspot, Manuel Bérasaluze.**



# AGENDA



## CHAQUE 1<sup>er</sup> DIMANCHE DU MOIS

### Marché des producteurs

9h - 13h

Place de l'Eglise

## 07 SEPTEMBRE

### Forum des associations

10h - 16h

Espace du Marais

## 08 SEPTEMBRE

### Vide grenier

9h - 18h

Bilac

Les Amis de Bilac

## 13 SEPTEMBRE

### Création d'un album photo

14h

Bibliothèque

## 14 SEPTEMBRE

## 12 OCTOBRE

### SOS livres numériques

14h

Bibliothèque

Inscription : 06 77 71 61 77

## 15 SEPTEMBRE

### Fête du Parc

### Parc Naturel Régional de Brière

Port de la Chaussée Neuve

## 21 SEPTEMBRE

### Marche gourmande

Départ entre 17h30 et 18h

Place de l'Eglise

L'union des commerçants

## 28 SEPTEMBRE

### Marche gourmande

18h30

Port de la Chaussée Neuve

Portes Plumes

## 29 SEPTEMBRE

### Marche contre le cancer

Départ libre entre 9h et 10h

Port de la Chaussée Neuve

Andr'heol

## SEMAINE BLEUE

Programme des activités

page 8 et 9

## 05 OCTOBRE

### Repas des aînés

Inscription avant le 7 septembre

02 51 10 62 62

Espace du Marais

## 05 OCTOBRE

### Tournoi

La Pétanque Club Andréanais

Boulodrome du Complexe Sportif

## 17 OCTOBRE

### Collecte de Sang

15h - 20h

Amicale des donateurs de sang

Espace du Marais

## 19 OCTOBRE

### Fest Noz

21h

Espace du Marais

## 22 OCTOBRE

### Atelier : je fabrique mes produits du quotidien

15h à 16h30

Bibliothèque

Sur inscription par binome

02 51 10 62 64

## 23 OCTOBRE

### Escape Game

15h à 17h

Bibliothèque

Sur inscription 02 51 10 62 64

## SAMEDI 28 SEPTEMBRE

10h - 12h

Place de l'Eglise

Après avoir sillonné les villages, les élu-es font un arrêt en centre-bourg pour échanger en toute simplicité.



**le saviez-vous ?** Au théâtre ce soir ...



## Saint-André-des-Eaux en 1950

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, à Saint-André-des-Eaux, pas de télévisions pour se distraire après une longue semaine de travail, pas de cinéma, cependant il y avait de temps en temps ce que l'on appelait des « soirées récréatives ». Dans les années 1950, dans le cadre du patronage, un groupe théâtre proposait ses propres productions et aussi des pièces jouées par des troupes de communes voisines.

C'est ainsi que le 22 janvier 1950, dans la salle de spectacle (actuelle école Notre-

Dame), les acteurs andréanais jouèrent « Rodolphe veut se marier » une comédie pour jeunes filles. Le spectacle suivant présenta « Comment j'ai tué mon enfant » un drame. N'oubliez pas un sombre infanticide ou une querelle sur l'IVG. Pas du tout. Dans cette pièce, Dominique, un jeune homme allant au patronage, sous l'influence bénéfique d'un abbé envisage de devenir prêtre mais sa mère y est hostile et va le détourner de ce choix de vie ; finalement à Dieu il préférera l'amour de Lolita ... bien entendu pour son malheur. Le metteur en scène était l'abbé Jaumouillé.

A Saint-André, les soirées récréatives du patronage se voulaient aussi éducatives car, au-delà du loisir, l'Eglise souhaitait faire passer son message.

**Christian Le Nestic pour l'Association Histoire locale et patrimoine**

Association Histoire et Patrimoine  
[www.histoirepatrimoinestandre.com](http://www.histoirepatrimoinestandre.com)

